

Compte-rendu du troisième conseil d'école

du jeudi 15 juin 2017

DEBUT DU CONSEIL : 18H35

Etaient présents :

Les enseignants :

Mme Dupré Mélanie (PS - MS), Melle Laroche (GS - CP), Melle Chowaniec Clothilde (CE1 - CE2), Mme SICRE Aurore (CM1 - CM2), Melle GUYOT Marianne (future enseignante ce1 / ce2)

Pour les municipalités :

VOISINES Mme Grégoire (maire), M. Ganet

FONTAINE : M. Papineau, Mme Besançon Mme Moyon , M. Gallego et M. Dieudonet + Mme PRESTAT Sylvie (ATSEM)

Les parents délégués:

Mme Barbey, Mme Meunier, Mme Hermans, Mme Andrieu-Evesque et Mme Festes

Etaient absents (excusés): Mme Tessier (inspectrice de l'Education Nationale), M. Caffelaire, M. Perrigault

ORDRE DU JOUR

1) Nouvelle équipe enseignante

Mme Sicre laisse à chaque membre de l'équipe enseignante le soin de se présenter.

Melles CHOWANIEC et LAROCHE nous quittent à la fin de cette année scolaire.

Melle GUYOT Marianne prendra le poste des ce1/ce2.

Une personne est nommée sur le poste de GS-CP et direction mais cette personne n'est pas sûre de prendre le poste. Nous en saurons plus à la deuxième phase du mouvement, le 7 juillet

2) Inscriptions et effectifs pour l'année scolaire prochaine + organisation de la rentrée:

Les inscriptions des futurs PS ont eu lieu la semaine du 15 au 19 mai.

13 PS ont été inscrits (7 viennent de Voisines, 5 de Fontaine et 1 des Clérimois).

1 élève de GS est arrivé en GS le 15 juin (Voisines).

2 radiations sont prévues en fin d'année scolaire (1 MS et un CP).

FONTAINE : 46 élèves

VOISINES : 42 élèves

13 PS + 10 MS = 23

7 CE1 + 12 CE2 = 19

12 GS + 11 CP = 23

9 CM1 + 14 CM2 = 23

→ soit un total de **88 enfants sur le regroupement.**

Il y aurait des radiations prévues mais les enseignantes n'en sont pas informées.

La rentrée des élèves aura lieu lundi 4 septembre.

Un projet de rentrée échelonnée a été soumis à l'Inspection (après discussion avec une conseillère pédagogique) : accueil d'un demi-groupe de PS seul le lundi 4 septembre, l'autre demi groupe de PS seul le mardi 5 septembre et tous les PS et tous les MS à partir du mercredi 6 septembre.

Ce projet a fait l'objet d'une fiche action en lien avec le projet d'école. Il est en attente d'accord de l'Inspection. Les familles des futurs PS ont déjà été informées de cette organisation. Les autres familles le seront par le biais d'un mot dans le cahier et par voie d'affichage.

Il a été prévu d'accueillir les enfants dont les parents ne pourraient pas faire sans école.

L'objectif de l'aménagement de la rentrée est de permettre une adaptation plus sereine des très jeunes enfants. Un dispositif pour organiser la rentrée 2017 en maternelle a été communiqué aux écoles par la DSDEN de l'Yonne :

- Les parents seront autorisés à accompagner et à venir chercher leur enfant dans la classe le jour de la rentrée.
- = A partir du deuxième jour et pendant la première semaine, un parent d'enfant de PS sera autorisé à entrer dans l'école aux heures d'entrée et de sortie (déshabillage, partage d'un moment de jeu...).
- = La deuxième semaine, un parent d'enfant de PS sera autorisé à accompagner l'enfant seulement au moment de l'entrée en classe. La remise des enfants aux responsables s'effectuera à la porte de l'école en fin de matinée ou de journée à partir de la deuxième semaine.
- = Un filtrage des entrées dans l'école reste cependant obligatoire.

Un contact a été pris avec le référent sécurité pour constater les conditions des sorties pour pouvoir faire à nouveau rentrer les parents dans la cour.

Les directrices annoncent qu'elles donneront tous les listings nécessaires aux mairies après la fin de l'année scolaire, soit après le 07 juillet.

3) Point sur les sorties, spectacles et autre projets :

FONTAINE

-Carnaval à l'école de Fontaine : moment festif avec les familles. Plusieurs ont joué le jeu en venant déguisés.

-Nous remercions la Mairie de Fontaine qui met à notre disposition le terrain à côté du préfabriqué ainsi que M Caffelaire qui est venu retourner la terre à deux reprises. Nous avons pu commencer les plantations.

Les enseignantes demandent s'il est possible d'assurer l'arrosage pendant l'été. La mairie accepte gentiment de s'en charger.

-La sortie scolaire des classes de PS-MS et de GS-CP est prévue le mardi 4 juillet. Nous nous rendrons à la maison de la nature et de l'environnement de l'Yonne, à Migennes. Deux ateliers sont prévus pour les enfants : « la graine, trésor de vie » et « le monde des insectes » (découverte des familles d'insectes, fabrication de nichoirs à insectes) qui complètera nos apprentissages sur les insectes utiles pour le jardin (élevage de coccinelles).

Nous ferons passer un mot aux familles pour demander des parents accompagnateurs et expliquer le déroulement de la journée (3 parents pour la classe des PS et 2 pour les GS-CP).

-Vendredi 16 juin : exposition et spectacle des NAP, à 18h30.

-Visite de la classe de CE1 à Voisines par les CP. Date à préciser.

VOISINES :

- Les enseignantes sont enthousiastes quant aux retours sur la classe de neige ou la classe cirque. Les deux projets se sont déroulés à merveille et laissent de beaux souvenirs aux enfants. La classe cirque s'est achevée sur un spectacle de qualité et la classe de neige se prolonge ce vendredi avec la projection du diaporama.
- Bilan positif également pour les sorties sportives : alors qu'elles ne devaient pas avoir lieu cette année, les enfants ont pu participer à plusieurs sorties (orientation, lutte, et athlétisme le 21 juin à Villeblevin)
- Bilan positif pour les sorties musée : les dates ont d'ailleurs déjà été prises pour continuer l'année prochaine.

4) Nouveau projet d'école :

Il est rappelé qu'après un prolongement exceptionnel de l'ancien projet, l'année scolaire 2016/2017 était celle de l'élaboration d'un nouveau projet d'école qui s'étendra de 2017 à 2020.

Ce nouveau projet dans ses directives est assez novateur puisque très tourné sur le lien école / familles.

Il se décompose en 3 axes :

- Axe 1 : Rendre les apprentissages plus concrets pour permettre leur réinvestissement
- Axe 2 : gérer l'hétérogénéité par la différenciation pour chacun
- Axe 3 : rendre les élèves acteurs de leur parcours scolaire et citoyen

Chaque axe se décline en objectifs :

Axe 1 : créer des outils permettant aux élèves d'ancrer leurs savoirs, de les réinvestir et de s'y référer

Axe 2 : permettre à chacun (pour les meilleurs comme pour les plus faibles) d'évoluer à son rythme dans son parcours scolaire + développer le lien école /familles, dialogue (confiance, méthodes, pour

apprendre et travailler efficacement à la maison, ouverture de l'école aux parents dans des temps établis (rentrée scolaire, manifestations) + faciliter la transition entre les cycles : construire des progressions et programmations de cycles et mise en place de temps de liaison entre cycles

Axe 3 : permettre à chacun de prendre conscience de son rôle d'élèves, de ses acquis et des compétences qui restent à acquérir + améliorer les relations entre pairs et avec les adultes.

De manière plus concrète :

Axe1 : - nous créerions en APC des affichages, outils réutilisables en classe

- Utilisation de méthodes plus ludiques (les défis, certains manuels, ..)
- Etaler les apprentissages sur un plus long temps afin de revenir plus de fois sur la même notion....

Axe 2 : - des réunions parents / professeurs « hors normes » basées sur la discussion autour de thèmes donnés : comment aider mon enfant à apprendre ses tables, ses mots, sa poésie, mise en place d'un cahier des parents avec des coups de pouce pour aider son enfant à apprendre ses leçons ou vérifier qu'il les a bien comprises.

- Mise en place de cahier de travail individualisé en géographie, sur lequel les élèves pourraient avancer à leur rythme mais toujours de façon positive.
- Mise en place d'une rentrée échelonnée en PS et MS pour faciliter l'entrée à l'école.

Axe 3 : -continuer l'élection de médiateur

- Mettre en place des conseils de classe ou d'école avec les élèves
- Faire renaître la notion de RPI avec des projets communs, des rencontres, des documents communs
- Améliorer l'attention en classe

5) Bilan coopérative scolaire :

Coopérative de Fontaine La Gaillarde : 1132€ 28

Coopérative de Voisines : 379 € 26

Mme SICRE précise qu'elle attend encore la somme de 170€ de la part de la mairie de Fontaine pour la classe de neige.

Elle rappelle aussi qu'il faudrait trancher concernant le cas de l'élève des Clérimois (dérogation) puisqu'à ce jour, la participation pour Noël est restée à la charge de la coopérative.

Les enseignants ont donné le détail des comptes des coopératives durant le conseil et rappellent que ces comptes peuvent toujours être consultés au sein des classes.

6) Créneaux piscine:

A priori pas de changement de créneaux :

Voisines le lundi de 9h45 à 10h30 de fin décembre à mars

Fontaine : le jeudi de 9h45 à 10h30 d'avril à juin avec Saligny

7) Remise des livres de fin d'année :

Comme les années précédentes, cette remise se fera dans chaque école.

Voisines : lundi 03 juillet à 14h

Fontaine : lundi 03 juillet à 10h

8) Manifestations diverses :

Grande lessive :

Les deux écoles feront leur grande lessive à la toute fin d'année :

Voisines : vendredi 30 juin + bingo

Fontaine : jeudi 29 juin

Spectacle offert par l'association « La Gaillarde »

Rencontre inter-génération avec le club La Gaillarde ce mardi. Les enfants ont chanté et présenté la danse qu'ils préparent pour la kermesse. Le club a ensuite offert un goûter aux enfants.

C'était un moment convivial, apprécié de tous.

Kermesse :

Un tableau complété après un seul passage, mais surtout par des parents ou des anciens élèves de l'école de Voisines.

Meilleure répartition des tâches, les enseignantes se sont vu déchargées de quelques opérations (courses, répartition des flyers, ..)

Un dernier point est fait quant à la répartition des tâches.

9) Les rythmes scolaires :

- Il a été fait lecture du décret du 8 juin 2017 concernant les rythmes scolaires : ce décret permettrait aux mairies de revenir à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.
- Les enseignantes ont rappelé que lors du dernier changement de rythmes, il y avait eu beaucoup de discussions pour justifier ce changement : les pics d'attention des élèves, le besoin de continuité dans le temps pour mieux apprendre, un horaire journalier trop long et peu propice aux apprentissages AUSAISI il leur semble difficile de statuer sur un tel changement en si peu de temps et pensent qu'il serait plus prudent de se laisser l'année 2017/2018 pour en parler afin de prendre la meilleure décision.

- Les enseignantes ont aussi rappelé que cette décision devait se faire en ne pensant qu'aux élèves et à leurs apprentissages. Ce ne sont donc pas des préférences personnelles ou des questions financières, qui doivent mener à la décision finale même si ces arguments y participent.
- Il faudrait prendre le temps de peser le pour et le contre Du retour à la semaine des 4 jours (ex : allongement de la journée, moins propice aux apprentissages, retour à des APC après le temps scolaire soit après 17h°.

Lecture des mots des parents

- TOUTEFOIS : les enseignantes expliquent que de se donner le temps de réfléchir, n'empêche pas d'amener des changements dès cette année, comme supprimer les NAP (qui reste un sujet controversé) et faire passer le bus plus tôt.

L'équipe présente a procédé à un vote :

- pour le retour à l'école sur 4 jours : 9 voix
 - 100% des maires,
 - 4/5 des conseillers municipaux,
 - 2/5 des parents
- pour le maintien de l'école sur 4 jours et demi : 9 voix
 - 100% des enseignants,
 - 1/5 des conseillers municipaux,
 - 3/5 des parents
- **le conseil ne se prononcera donc ni pour un avis favorable ni pour un avis défavorable**

Les avis étant très divergents, il semblerait logique de se laisser une année pour réfléchir.

Est alors abordée la question des NAP, que bon nombre des membres présents voudraient voir disparaître.

Les maires précisent qu'il est possible qu'ils ne reçoivent plus de subventions de l'Etat l'année prochaine pour financer les NAP. Aussi, ils pourraient envisager de les rendre payants.

A alors été envisagé un passage du bus à la fin du temps scolaire mais se pose le problème d'une garderie payante, de son lieu, du personnel nécessaire, du nombre d'enfants.

Il est décidé que les mairies vont faire circuler un sondage auprès des familles au plus vite afin de prendre une décision.

FIN DU CONSEIL : 21H25

Pour l'équipe enseignante,
Aurore SICRE